

Pour libérer la croissance, transformons l'entreprise

LE MONDE ECONOMIE | 27.02.2015 à 11h47 | Par Baudoin Roger (Directeur du département « économie, homme, société » au Collège des Bernardins) et Olivier Favereau (Professeur de sciences économiques à l'université Paris-Ouest)



Le consommateur, plutôt que l'entreprise, est au centre de la loi Macron. C'est dommage. Pour « libérer la croissance et l'activité », la concurrence est utile mais pas suffisante. Il faut tout autant libérer la coopération, qui est le contraire de la concurrence. Faut-il rappeler que l'efficacité interne des entreprises passe par la conjonction des efforts et la créativité de toutes ses parties prenantes ?

Pour cette raison, la pression de la concurrence ne suffit pas. Elle peut même être contre-productive. Par exemple si le mode de gouvernance ne répartit pas équitablement ces efforts ou échoue à mobiliser la créativité collective. C'est le cas depuis le milieu des années 1980, lorsque la financiarisation a provoqué une « grande déformation de l'entreprise ».

A l'initiative du Collège des Bernardins, une trentaine de chercheurs en droit, économie, gestion, sociologie et anthropologie ont suivi, depuis 2008, avec l'appui de praticiens (dirigeants, consultants, financiers, avocats...), tous les effets négatifs de ce phénomène, et réfléchi sur les conditions institutionnelles de sa solution (« L'entreprise et les nouveaux horizons du politique », www.collegedesbernardins.fr).

Le point nodal du blocage est une idée reçue, universellement répandue, orchestrée et professée : l'entreprise serait la propriété de ses actionnaires, qui seraient donc en droit

d'exiger le maximum de profits. Or c'est faux. D'abord l'entreprise n'est pas une entité juridique. Seule la « société », dotée de la personnalité morale, en est une. Mais les actionnaires ne sont pas davantage propriétaires de la société. Une personne ne saurait être objet de propriété, sinon d'elle-même.

De fait la société doit être gérée dans l'intérêt social, qui n'est pas réductible à l'intérêt des actionnaires. Pourtant eux seuls élisent les administrateurs. On voit quelle organisation singulière est l'entreprise : conçue pour son potentiel de création collective mais structurée par des relations de pouvoir déséquilibrées entre actionnaires, management et salariés... Bref, une entité politique *sui generis* mais inachevée, dans un monde démocratique.

Inventer un nouvel intérêt général

Depuis trente ans, le pouvoir des actionnaires, relayé par le développement de la sphère financière, pèse d'un poids extravagant sur le « gouvernement » d'entreprise. Les conséquences ont été, et sont toujours, dévastatrices :

- Désintérêt pour le contenu concret du travail salarié, dont la gestion financiarisée cherche avant tout à mesurer la performance individuelle;
- Déstabilisation de la fonction du dirigeant, dépouillé de sa fonction d'arbitrage entre multiples parties prenantes en faveur de la seule composante financière;
- Désinvestissement productif par soumission à un marché financier qui se comporte non en financeur mais en prédateur : les rachats d'actions ont dépassé les émissions nettes d'actions;
- Et enfin, dévoiement de l'esprit d'entreprise : l'optimisation fiscale et les paradis fiscaux opposent l'intérêt des firmes (pas seulement transnationales) à celui des Etats-nations.

Ces effets pervers brident à l'évidence la capacité d'innovation et de création collective de la firme. Pour corriger cette « grande déformation », et libérer le potentiel de croissance et d'activité incarné historiquement dans l'institution « entreprise », il faut la transformer.

Il faut d'abord inventer un nouvel intérêt général assorti à l'importance du rôle que joue l'entreprise dans l'économie : réhabiliter la fonction de l'entreprise standard comme créatrice et pourvoyeuse d'emplois ; créer la possibilité d'une entreprise non standard, en ouvrant l'objet social pour y intégrer de nouveaux biens communs, et engager l'ensemble des acteurs sur cet objet ainsi élargi ; et pour toutes les entreprises, même si l'on pense surtout aux multinationales, encadrer leurs pouvoirs par des contraintes de type constitutionnel, comme on l'a fait aux XVIII^e et XIX^e siècles pour les pouvoirs publics.

Revaloriser le contenu du travail

Il faut ensuite inventer une nouvelle articulation de l'entreprise avec l'économie réelle, pour protéger l'une et l'autre contre les excès de la finance : rappeler que l'essentiel de l'investissement productif privé est financé par l'autofinancement des entreprises ; en déduire une nouvelle conception du profit non distribué comme étant le revenu spécifique de l'organisation « entreprise », au-delà de la juste rémunération des salariés et des actionnaires ; rabaisser le rôle du marché financier au rang de marché d'occasion, en rehaussant

systématiquement le statut des titres primaires (ceux qui financent l'activité réelle) par rapport aux titres secondaires.

Il faut enfin inventer un nouveau statut du travail, en accord avec la nature politique de l'entreprise : revaloriser le contenu même du travail en entreprise, parce qu'il est source de sens pour soi et de réflexivité pour le management ; or cette finalité est inatteignable sans redistribuer le pouvoir en faveur du travail dans le fonctionnement de l'entreprise, tant à la base, par des collectifs d'initiative, que dans les instances de gouvernance, où les salariés doivent participer.

Le système de codétermination à l'allemande a un triple mérite. Il existe, il confirme la stature politique de l'entreprise et il a fait la preuve de son efficacité économique. Pourquoi ne pas l'imiter, et refonder sur cette imitation le moteur franco-allemand de la construction européenne ?

Cette transformation de l'entreprise permettrait-elle de libérer la croissance ? La vérité, c'est qu'alors, on n'en aurait plus besoin.

- Baudoin Roger (Directeur du département « économie, homme, société » au Collège des Bernardins)
- Olivier Favereau (Professeur de sciences économiques à l'université Paris-Ouest)

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/idees/article/2015/02/27/pour-liberer-la-croissance-transformons-l-entreprise_4584638_3232.html#W8FXY46rydOjKxMU.99